

*des Princes &c. Septemb. 1726. 205*

XI. Changement de Ministère, changement de projets. Ce ne font pas seulement les affaires d'État que l'on veut remettre sur le même pied que du vivant du feu Roi Louis XIV, mais aussi les Finances. Le 9. Juillet l'adjudication des Fermes generales se fit pour 80. millions de livres par an, à une Compagnie, à la tête de laquelle font, Mrs. de la Porte, Lallemand, de Beze, des Vieux, & Savalet; & on a ajouté à ces Fermes le Contrôle des Actes des Notaires & des Exploits, les Francs Fiefs, les remboursemens, & la Ferme des Huiles & du Savon. La regie du Tabac doit être changée, & on se propose de la faire monter à 14. millions. Enfin, par les arrangemens que prend le nouveau Contrôleur General des Finances, les revenus du Roi seront, dit-on, poullés & augmentez jusqu'à 280. millions de livres par an, y compris les nouvelles impositions. On a fait une exacte recherche de ce qui a été payé depuis deux ans dans la Tresorerie, pour des services & affaires secretes, afin de voir si cet argent, qu'on fait monter à plusieurs millions, a été bien employé. On parle d'établir une nouvelle Chambre de Justice, pour poursuivre ceux qui ont eu part aux malversations qui se sont commises; & le Sieur Samuel Bernard Banquier de la Cour, ayant produit un état, par lequel il paroissoit que de 163. millions qu'on avoit fait sortir du Royaume en especes, depuis l'année 1724., il n'en étoit rentié que 123., le Contrôleur General lui a ordonné de faire revenir incessamment les 40. millions restans. On va aussi rechercher les Commis qui pendant la derniere disette ont vendu le septier de Bled 60. liv. au lieu de 20., & l'intention de S. M. est qu'ils soient punis selon toute la rigueur des Loix. La Caisse commune des Recettes generales des Finances,

*Financ*